

# Édition : quels livres en ligne ?

Les documents numériques font partie intégrante des collections des bibliothèques universitaires depuis fort longtemps déjà. Univers obscur pour les profanes, Pascal, Francis, ... n'avaient guère de secret, dès les années 1970, pour les quelques chercheurs et bibliothécaires chevronnés, rompus aux modes de recherche dans ces bases spécialisées. L'évolution véritablement marquante eut lieu au tournant du siècle, lorsqu'une conjonction favorable d'éléments technologiques, économiques et culturels permit à quelques pionniers dynamiques et convaincants de donner forme à leurs rêves. Les flux numériques avaient trouvé, grâce à eux, de nouveaux canaux, alors que la popularisation rapide du web brouillait les frontières entre gratuit et payant.

**Isabelle Bastian-Dupleix**

Bibliothèque publique  
d'information  
Isabelle.BASTIAN-DUPLEIX@bpi.fr

Amener le grand public à renouveler ses pratiques de lecture, tout en incitant les éditeurs à céder les droits numériques de leur catalogue, constituait une gageure dont on connaît aujourd'hui le dénouement. On se penchera dans un premier temps sur cette période passionnante, puis sur le silence qui lui succéda. Plusieurs facteurs l'expliquent. Les échecs que connurent certaines des applications les plus médiatisées, la situation observée dans le domaine du disque (alors qu'elle n'est pas directement comparable), ainsi que les investissements nécessaires à l'exploitation des multimedias conduisirent les éditeurs à une attitude de grande prudence, voire d'attentisme.

Les technologies numériques et les réseaux induisent des transformations profondes ; les effets sur le rapport au texte, la perception et la dénomination des catégories textuelles (livres, périodiques, bases de données...), les usages, les métiers, les modes de diffusion et d'exploitation suscitent des questionnements<sup>1</sup> qui

s'enrichissent au fur et à mesure que le public concerné s'élargit.

Aujourd'hui, où en sommes-nous ? L'offre marchande de livres numériques<sup>3</sup> sur le web est presque inexistante ; pourtant certains secteurs semblent particulièrement concernés et nous avons choisi de focaliser notre attention sur quelques stratégies d'exploitation du numérique et des réseaux qui constituent un éventail intéressant : la fiction, l'édition juridique et encyclopédique et le secteur tourisme<sup>4</sup>.

1. Nous proposons une bibliographie restreinte qui rend compte de quelques-uns d'entre eux.
2. Hors secteur universitaire, qui fait l'objet de plusieurs articles dans ce dossier. Par ailleurs, nous ne nous intéresserons pas ici aux CD et DVD-Rom.
3. Nous entendons par « livre numérique » le fichier informatique contenant l'œuvre et par « livre ou lecteur électronique » la machine portable dédiée à la lecture.
4. Certains éléments de cet article s'appuient sur un cycle de débats organisés par la BPI au Centre Pompidou depuis janvier 1998, ainsi que sur des entretiens : remerciements à Corinne Aribaud, bibliothèque Boulogne-Billancourt ; Patrick Cahuzac, Inventaire/Invention ; Renaud Lefebvre, Dalloz ; Denis Zwirn, Numilog ; Denis Fasse, Universalis ; Martin Görner, Mobipocket.

Chargée de cours de bibliologie à Médiadix, **Isabelle Bastian-Dupleix** est bibliothécaire au service de l'Animation de la Bibliothèque publique d'information où elle est responsable du cycle de débats « Les rendez-vous de l'édition ». Elle a exercé auparavant à la BCP de la Lozère et à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. Elle est l'auteur de l'article « L'édition numérique » dans Les bibliothèques dans la chaîne du livre (Édition du Cercle de la librairie, 2004).

Par ailleurs, comment les acteurs de la chaîne du livre se sont-ils emparés des technologies numériques ?

Plusieurs modèles économiques émergent, correspondant à des logiques et des usages différents. Les questions juridiques suscitent de fortes tensions, exacerbant les corporatismes, alors que paradoxalement les évolutions technologiques permettaient une souplesse accrue.

Mais c'est du côté d'une nouvelle sorte de livre que les attentes sont les plus fortes et nous ne résisterons pas au plaisir de l'évoquer une fois encore, même si ses perspectives de commercialisation sont toujours repoussées.

## Les années folles

La fin du siècle voit naître une multitude d'entreprises en lien avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Elles bénéficieront d'une médiatisation exceptionnelle et, pour certaines, du soutien d'intellectuels prestigieux. Le Salon du livre 2000 représente l'apogée de cette période, avec la place centrale accordée au « village *e-book* » – visité par les plus hautes personnalités de l'État –, et l'activité foisonnante de démonstrations et débats sur le sujet. L'effondrement de la net-économie quelques semaines plus tard et l'instabilité qui en découlera mettront un terme à cette euphorie.

L'aventure de la maison d'édition 00h00.com est significative : le site de 00h00.com ouvre en mai 1998 avec une offre de titres inédits, de versions numériques de titres d'autres

éditeurs et d'œuvres du domaine public. Les textes vendus sont consultables sur l'ordinateur du client, qui a également la possibilité de les commander sous forme de livre, imprimé à l'unité et envoyé. L'apparition du *e-book* début 1999 ouvre de nouvelles perspectives : les contenus qui alimentent ces tablettes électroniques dédiées à la lecture ne sont pas diffusés par le réseau Internet et ne peuvent être copiés sur d'autres machines. La réticence principale des éditeurs – le piratage – semble en mesure d'être levée. En automne 2000, la maison est rachetée par la société américaine Gemstar<sup>5</sup>, dont le projet est de lancer en Europe un modèle de livre électronique fabriqué par Thomson Multimédia. 00h00.com deviendra alors la « tête chercheuse » de textes qui devaient permettre d'alimenter les futures machines. Le site fermera définitivement en juin 2003, tandis que Gemstar eBook Group Limited annonce l'arrêt de l'activité de vente de livres électroniques, de livres et de périodiques numériques.

Une start-up française, Cytale, lance son propre livre électronique, mais un an après le début de sa commercialisation, l'entreprise déposera son bilan.

Trop cher, ne donnant accès qu'à un choix de titres restreint, manquant de possibilités d'interactions avec l'ordinateur personnel, les lecteurs nomades dédiés n'auront pas réussi à s'imposer. Les éditeurs, fortement sollicités à cette époque pour céder les droits numériques de leur catalogue, se félicitèrent d'avoir résisté. Échaudés, ils adoptèrent une posture d'attente à laquelle succède aujourd'hui l'amorce d'une détente.

Pourtant, pendant cette période caractérisée par une vitalité exceptionnelle, diverses initiatives sont lancées aussi bien par les groupes technologiques que par de petites

sociétés. Certaines d'entre elles résisteront et on les retrouve aujourd'hui parmi les acteurs qui comptent.

Ce sont des éditeurs de logiciels, des créateurs de produits, des fournisseurs de prestations techniques : @folio, Edispher, Phonere@der, Mobipocket, Bibliopolis (devenu Oséa), Librissimo, GiantChair, etc.

Un standard de lecture, le système Open eBook (OEB) tente de s'imposer comme standard de commercialisation.

La société Adobe (Acrobat Reader, notamment) se dote d'un système de protection des textes, l'*Electronic book exchange* (EBX) qui permet notamment de programmer la « chronodégradabilité »<sup>6</sup> d'un fichier ou la limitation des impressions. Ce système de gestion des droits numériques (DRM : *Digital Rights Management*) sera développé par les autres éditeurs de logiciels de lecture.

## Quelques secteurs en première ligne

C'est l'histoire de la poule et de l'œuf : puisqu'il n'y a pas de demande, les éditeurs ne voient pas d'urgence à se lancer ; l'offre étant ainsi quasi inexistante, les pratiques d'achats de livres numériques ne se développent pas. Cependant, on observe actuellement des frémissements dans quelques secteurs, correspondant à des pratiques et des publics variés.

### La littérature

L'objet livre constitue pour les œuvres de fiction, probablement pour longtemps encore, le support de lecture privilégié. Pourtant, et c'est surprenant, les diffuseurs (voir *infra*) constatent un réel intérêt pour la littérature de la part d'utilisateurs d'assistants personnels de type Palm.

5. Société américaine à l'origine du système Showview, qui avait déjà acquis deux entreprises fabriquant des livres électroniques : Rocket e-book et Softbook.

6. C'est le principe mis en œuvre à la bibliothèque de Boulogne-Billancourt pour la restitution automatique des prêts de livres numériques.

Par ailleurs, les potentialités de l'outil numérique ont permis l'apparition de nouvelles formes de création. Ainsi, les « nouvelles écritures » sont conçues pour une diffusion exclusivement numérique et des pratiques collectives d'écriture se mettent en place grâce aux réseaux.

Le web est également un espace qui donne lieu à une éclosion exponentielle des phénomènes de *weblogs* et d'autopublication, représentant un formidable moyen d'expression individuelle. Mais, du côté des lecteurs, il n'est pas facile de sélectionner les textes susceptibles de plaire. Au moment de choisir un livre, la marque, la collection, les auteurs présents dans le catalogue des éditeurs – qu'il s'agisse de prestigieuses maisons littéraires ou de petits éditeurs outsiders – participent d'un système de repérage. Sur Internet, cette fonction de labellisation est remplie, partiellement, par des portails et revues littéraires comme *Zazieweb*, *Remue.net* ou *Inventaire/Invention*, qui constituent un modèle de fonctionnement particulièrement intéressant.

*Inventaire/Invention, pôle [multimédia] de création littéraire*, ainsi que son titre l'indique, est voué à la promotion de la littérature contemporaine française de création, à travers un dispositif multimédia qui favorise une synergie entre lecteurs, auteurs, bibliothécaires, libraires... La revue en ligne est créée en 1999 au sein du Métafort d'Aubervilliers ; elle propose des textes courts d'écrivains bénéficiant par ailleurs d'une notoriété certaine.

Dès 2000, l'offre gratuite en ligne est complétée par une collection de « petits livres », d'un format original, publiés grâce aux nouvelles machines numériques d'impression de courts tirages ; d'abord vendus par correspondance et dans des lieux culturels alternatifs, ils sont majoritairement diffusés aujourd'hui par un réseau de librairies partenaires. Cette offre multisupport s'accompagne de lectures et débats publics et d'un pro-

gramme novateur d'action éducative et culturelle.

Reposant sur un partenariat avec les bibliothèques, cet axe de développement récent consiste en un dispositif conçu pour favoriser la découverte d'une littérature exigeante et l'appropriation des textes, notamment par certains publics à qui il ne suffit pas d'offrir des livres en libre accès. Même s'il s'agit d'un travail de dentelle, à l'antipode de l'action culturelle de masse, il relève de la mission des pouvoirs publics de soutenir ce type d'entreprise.

L'exigence de professionnalisme du fondateur Patrick Cahuzac, lui-même écrivain et ancien éditeur, se traduit également par le choix de rémunérer tous les contributeurs. Le modèle économique de l'entreprise est un financement en amont (partiel), assuré pour deux tiers par des fonds publics et pour un tiers par la vente des livres. Les différents canaux que l'activité emprunte – le numérique, les livres, les lectures publiques et l'action culturelle – nourrissent le développement de chaque composante et l'on constate que l'offre gratuite en ligne, loin de concurrencer la vente de livres, favorise au contraire son développement.

#### **L'exemple de l'édition juridique et des encyclopédies**

Ces secteurs se caractérisent par l'étendue de leurs bases documentaires, par la nécessité de les réactualiser fréquemment et par la valeur ajoutée qu'apportent les moteurs de recherche.

Le projet de développement du site des éditions Dalloz illustre une stratégie de diversification des supports. L'exploitation numérique des fonds est pertinente en raison de plusieurs facteurs : l'étendue des fonds documentaires ; une part importante de la production s'adresse à une clientèle professionnelle, donc solvable ; les contraintes de structuration inhérentes au domaine (création de références à des textes de loi ou

décisions de jurisprudence). Les éditeurs juridiques ont été précurseurs dans l'utilisation des standards SGML, puis XML. C'est un atout important par rapport à d'autres secteurs, car la structuration de l'information, qui permet une exploitation multisupport, a des incidences sur le travail éditorial et nécessite des investissements lourds notamment en matière de formation.

L'une des stratégies de Dalloz pour favoriser la migration vers les supports numériques consiste à offrir en complément d'un livre un CD-Rom,

**On constate que l'offre gratuite en ligne, loin de concurrencer la vente de livres, favorise au contraire son développement**

ce support pouvant être diffusé par le circuit traditionnel. La découverte des avantages en termes de fonctionnalités de recherche, d'enrichissement, de disponibilité des sources et de liens amène les lecteurs à faire évoluer progressivement leurs pratiques documentaires. Le site en cours de développement sera susceptible de proposer l'ensemble de la production éditoriale : revues, codes, manuels..., et progressivement des fonds d'archives. Les compléments et commentaires liés à l'actualité sont des enrichissements supplémentaires offerts grâce à Internet.

Les sites gratuits comme Légifrance engendrent des tensions, qui ne portent pas sur les textes officiels (information du domaine public qui doit être accessible à tous les citoyens), mais sur les commentaires et enrichissements qui représentent une concurrence pour les éditeurs. À ce sujet, Dalloz estime que la valeur

ajoutée apportée par les auteurs, la fiabilité, le professionnalisme combinés avec l'image de marque très ancienne de la maison constituent leurs points forts.

Le numérique représente 50 % du chiffre d'affaires de l'Encyclopædia Universalis, une PME française. On connaît les atouts indéniables du numérique pour la consultation des encyclopédies grâce aux CD ou DVD-Rom. L'*Universalis* en ligne permet en outre de bénéficier de mises à jour, d'articles nouveaux, de dossiers mensuels liés aux questions d'actualité, de liens vers des sites référencés et validés. Des extensions pour appareils nomades sont prévues. La formule d'abonnement proposée aux particuliers (février 2004) est de 39 euros pour 3 mois et 89 euros pour 12 mois.

L'éditeur prévoit de vendre sous forme de livres numériques une nouvelle collection d'ouvrages ainsi que des dictionnaires thématiques.

On observe des similitudes entre ces deux secteurs. Il s'agit de vastes corpus qu'on ne télécharge pas (ce qui limite les risques de piratage) ; on peut imprimer et copier-coller des extraits. Dans les deux cas, la commercialisation se fait sur la base de l'abonnement : on se trouve dans une logique d'accès et non plus d'acquisition d'un livre ou d'un CD-Rom.

### Le tourisme

Acheter un guide de voyage en ligne, le télécharger sur son PDA (*Personal Digital Assistant*), lui adjoindre le programme culturel correspondant, un dictionnaire, un recueil de nouvelles ou de poèmes semble être une utilisation des livres numériques particulièrement adéquate. On peut apprécier là toute la pertinence du caractère nomade et compact, ainsi que l'intérêt des fonctionnalités du numérique.

Or l'offre est très faible, et c'est surprenant. Michelin commercialise les Guides Rouges par pays et par ville, ainsi qu'un logiciel d'affichage

de cartes et de calcul d'itinéraires pour Palm OS ou Pocket PC. Par ailleurs, un seul autre éditeur, Quid, diffuse ses guides sur le site de Mobipocket.

La plupart des maisons disposent d'un site web, vitrine promotionnelle qui propose parfois un espace de sociabilité à travers les forums où

Vitrine de leur activité,  
toutes les grandes librairies  
se sont dotées d'un site  
qui leur permet  
de diversifier leur mode  
de commercialisation  
par la vente à distance

les voyageurs s'échangent adresses, tuyaux, etc. Il peut permettre la mise en relation avec des sites d'opérateurs du secteur ou encore offrir une documentation en ligne gratuite. Mais lorsqu'on souhaite acheter un guide, il s'agit d'un livre papier et l'on est orienté vers une librairie en ligne.

### Quelles possibilités nouvelles pour la chaîne du livre ?

Au-delà de la numérisation des fonds et de l'informatisation croissante de toutes les étapes de la production-diffusion-distribution du livre qui concernent la majorité des secteurs, quelques activités connaissent des transformations majeures.

#### L'impression numérique au service des courts tirages

Les progrès techniques permettent aujourd'hui d'imprimer des livres en petite quantité, voire à l'unité, à des prix concurrentiels. Dans l'imprime-

rie traditionnelle, des tirages longs étaient nécessaires pour amortir les coûts fixes entraînés par la fabrication de matrices d'impression. Avec l'impression numérique, les fichiers informatiques alimentent la presse, selon le même principe que les imprimantes de bureau. La quantité imprimée n'a donc plus d'incidence sur le coût unitaire. Cette technique introduit des possibilités nouvelles : réduction des stocks, publication de textes à faible espoir de ventes, réimpression de titres épuisés, impression à l'unité pour les livres numériques ou pour des fonds spécifiques<sup>7</sup>.

Pour l'exportation de livres français à l'étranger, le Bureau international de l'édition française (Bief, ex-France-Édition) étudie la possibilité de transferts de fichiers pour une impression délocalisée, mais il faut satisfaire à diverses conditions : nécessité d'établir des partenariats sur place, regroupements d'éditeurs permettant de proposer une offre large, normalisation des formats, infrastructure technique...

#### La librairie

Vitrine de leur activité, toutes les grandes librairies se sont dotées d'un site qui leur permet de diversifier leur mode de commercialisation par la vente à distance. Portée par l'essor du commerce électronique, la vente de livres en ligne poursuit sa progression<sup>8</sup>. Dans le même temps, l'offre de livres numériques demeure extrêmement faible.

C'est pourtant l'activité native de Numilog, première librairie à vendre exclusivement des livres numériques, créée en 1999. La ténacité de son fondateur, Denis Zwiern, semble commencer à porter ses fruits. L'offre compte actuellement plusieurs milliers de livres numériques en français et en

7. Librissimo a passé un accord avec des bibliothèques détenant des fonds anciens et rares : virtuellement disponible, l'ouvrage est numérisé lors de la première commande, puis imprimé à l'unité ou en court tirage.

8. Ainsi, le chiffre d'affaires de Fnac.com classe le site au 7<sup>e</sup> rang des librairies de la chaîne.

anglais ; elle s'étoffe progressivement grâce à un travail d'incitation, de négociation avec les éditeurs. La numérisation est souvent réalisée par l'entreprise, qui fournit aussi un dispositif de gestion des droits numériques. La plupart des domaines sont concernés : pratique, technique, l'édition professionnelle, médicale, mais également la littérature qui représente la moitié des achats (on trouve quelques titres de maisons prestigieuses : Gallimard, POL, Phébus...). Des sujets comme l'informatique (fréquence des mises à jour) et le management connaissent un succès croissant.

### Les bibliothèques

Une expérience de prêt de livres numériques et électroniques a été menée dans des bibliothèques de Rhône-Alpes, accompagnée par une évaluation très précise<sup>9</sup>. Plusieurs établissements proposent ces nouveaux services : ainsi, la BPI va-t-elle expérimenter une offre de consultation sur place dans le domaine de l'informatique. La bibliothèque de Boulogne-Billancourt prête des livres numériques lisibles sur les livres électroniques Cybook, également prêtés<sup>10</sup>.

Mais c'est l'activité de prêt de livres numériques qui suscite un intérêt croissant. L'établissement a mis en place un partenariat avec Numilog, pour la fourniture des livres, et Mobipocket, dont le serveur héberge la bibliothèque numérique. Les droits sont négociés avec les éditeurs (en fonction du nombre d'emprunts possibles simultanément par exemple) et gérés automatiquement par le système DRM de Mobipocket, qui garantit aux éditeurs la sécurisation des données et le contrôle de leur utilisation. Malgré le choix de titres restreint, dû à la pauvreté de l'offre, l'expérience est extrêmement satis-

faisante aussi bien pour la bibliothèque que pour les usagers, qui trouvent là un moyen de tester une nouvelle fonction de leur PDA et découvrent la possibilité d'emprunter de leur domicile ; du côté de la bibliothèque, le système offre des avantages dans la gestion : retours automatiques (fichiers chronodégradables au terme de la période prévue), statistiques d'emprunts et de consultation très précises, pas de dégradation matérielle...

Entreprendre une évaluation fine de ces usages peut être bénéfique pour tous : les lecteurs, les bibliothécaires, les pouvoirs publics (le constat de l'efficacité avérée des dispositifs techniques de gestion des droits leur permettrait d'introduire davantage de souplesse dans les textes réglementaires) et surtout les éditeurs qui ont intérêt à suivre cette expérimentation et évaluer la réalité des risques encourus.

Par ailleurs, le consortium Carel, initié par le ministère de la Culture et géré par la BPI, joue un rôle de groupement d'achats et d'information pour les bibliothèques publiques françaises ; si les négociations ont essentiellement porté, pour l'instant, sur des documents de référence, depuis cette année, d'autres types de livres numériques sont également proposés.

### Diversification des activités

À l'origine, Mobipocket est une entreprise d'édition de logiciels de lecture et de logiciels d'aide à la publication. Mobipocket Reader, format concurrent de PDF (davantage adapté à l'impression), permet la lecture des fichiers sur tous les supports, en particulier les PDA pour lesquels il optimise l'affichage. Leur logiciel d'édition-production de livres numériques en format OEB, basé sur XML, compresse les données et inclut les fonctionnalités de recherche définies par l'éditeur.

Parallèlement, la société a développé une activité de distribution de

livres numériques qui intègre un dispositif de gestion des droits numériques. Grâce à leur filiale américaine, la base compte aujourd'hui 15 000 titres, la plupart en anglais ; l'enrichissement du catalogue de titres français constitue leur principal objectif aujourd'hui<sup>11</sup>. L'un des best-sellers du distributeur est le dictionnaire Vidal, dont l'accès sur PDA est apprécié par les médecins.

Lorsque l'on considère ces activités, ainsi que celles de Numilog par exemple, on constate que la ligne de partage entre les métiers perd de sa netteté : Numilog commercialise des livres, fournit des prestations aux éditeurs et aux bibliothèques, tout comme Mobipocket qui, pour sa part, s'est lancé dans l'édition d'un code civil et d'un code de la route<sup>12</sup>.

Inconnues du grand public, ces entreprises bénéficient d'une notoriété croissante auprès des utilisateurs de PDA.

D'autres fonctions sont susceptibles de se développer, comme celle de packager ou agrégateur de contenus d'origine diverse, fournissant éventuellement des documents « sur mesure » pour un thème donné.

### Questions juridiques et économiques

Les enjeux juridiques et économiques sont étroitement liés. Le prix d'un livre couvre aussi bien le coût des opérations de production et de commercialisation de l'objet, que la rémunération de la création et du travail éditorial.

Les droits d'auteur - c'est-à-dire la propriété littéraire et artistique - sont composés de deux éléments : le droit moral, qui permet à l'auteur de contrôler l'intégrité intellectuelle de son

9. Claire Bélisle, Christian Ducharme, « Contrats de lecture : une expérience de prêt de livres électroniques en bibliothèque », *BBF*, 2003, n° 3.

10. Deux anciens employés ont racheté le stock de lecteurs et repris partiellement l'activité de Cytale.

11. En 2003, 100 000 livres ont été vendus pour un CA de 1,2 million de dollars, réalisé à 80 % aux États-Unis.

12. Celui-ci figure parmi les meilleures ventes de livres numériques sur Fnac.com, après le *Dictionnaire Larousse compact Anglais/Français*, *La pharmacienne*, roman pornographique, et *Bouquin d'enfer*, sur le chanteur Renaud.

œuvre et les conditions de sa circulation, et les droits patrimoniaux, qui protègent les intérêts économiques des auteurs et des éditeurs.

La directive européenne du 22 mai 2001 portant « *sur l'harmonisation de certains aspects des droits d'auteurs et des droits voisins dans la société de l'information*<sup>13</sup> » vise à rapprocher les législations des États membres en prenant en compte l'impact des technologies de l'information et de la communication. La directive précise, notamment, que l'auteur et l'éditeur d'une œuvre doivent donner l'autorisation préalable, moyennant finance le cas échéant, pour l'utilisation d'une œuvre. Toutefois, elle donne aux États membres la faculté de prévoir différentes exceptions à l'exploitation des droits patrimoniaux par les auteurs.

Le projet de loi français, présenté par le ministère de la Culture et de la Communication le 12 novembre dernier<sup>14</sup>, ne reprend qu'une partie des exceptions autorisées par la directive. Par exemple, il maintient l'exception de copie privée mais en restreint l'étendue.

Les dispositifs techniques tels que la norme d'identification des objets numériques (DOI : *Digital Object Identifier*) et les outils de gestion des droits numériques (DRM) permettent un contrôle de plus en plus efficace. Une utilisation trop restrictive risquerait de mettre en péril un usage social des œuvres.

En termes économiques, la vente des livres numériques est marginale et ne donne pas lieu à une comptabilisation spécifique. Les 68 millions d'euros<sup>15</sup> générés par le numérique, selon l'enquête annuelle du Syndicat national de l'édition, le sont essentiellement par les CD et DVD-Rom.

L'offre éditoriale est proposée soit sous forme d'abonnement (produits

juridiques, encyclopédies), soit à la consultation (*pay-per-view*, à télécharger). On assiste à une mise en cause de la notion de propriété et une évolution vers l'accès, le service.

Le schéma classique production-diffusion-distribution-vente n'est plus mis en œuvre par les mêmes acteurs. Divers modèles économiques coexistent – dont la terminologie est empruntée à la net-économie : *Business to consumer* (B2C), de l'entreprise au

des revenus pourrait contribuer à financer les contenus.

Le modèle de financement en amont peut prendre différentes formes : les ressources d'*Inventaire/Invention* par exemple proviennent des fonds publics, mais elles pourraient avoir d'autres origines (telles que le mécénat) dans le système alternatif imaginé par Patrick Altman<sup>16</sup>.

## Vers de nouveaux supports

Comment évolueront les téléphones portables ? À l'instar des assistants personnels, les nouveaux modèles ont tendance à intégrer de multiples fonctions et les écrans des plus récents *smartphones* sont conçus pour lire du texte. Nul doute que les opérateurs de télécommunications tenteront des rapprochements avec des fournisseurs de contenus, dont la rémunération peut transiter par le biais des formules d'abonnement et de forfaits. On peut déjà s'abonner et lire le journal, et une coopération avec les maisons de disques est envisagée pour l'accès à des morceaux de musique.

Par ailleurs, on attend avec impatience l'apparition d'une nouvelle sorte de livre. Depuis la fin des années 1970, des recherches sont menées par le Palo Alto Research Center de Xerox, et également par le Massachusetts Institute of Technology (MIT)<sup>17</sup>. Le Gyricon de Xerox consiste en une « feuille » de plastique souple intégrant une couche d'encre électronique : celle-ci utilise des microbilles bicolores qui tournent sous l'impulsion d'un champ électromagnétique pour faire apparaître des points noirs ou blancs.

Le système mis au point par Joseph Jacobson au MIT repose sur

## L'accès à la documentation se confond partiellement avec la communication au profit des industriels de contenants, dont une part des revenus pourrait contribuer à financer les contenus

consommateur, qui consiste à faire payer l'utilisateur à la consommation ou sous forme d'abonnement ; *Business to Business* (B2B) de l'entreprise à l'entreprise, qui peut être mis en œuvre par de nouveaux intermédiaires (agence d'abonnement, agrégateurs, constitution de fédérations ou de portails) : c'est le cas de la vente aux bibliothèques ; *Peer to Peer* (P2P), de pair à pair, fonctionnement à l'origine de Napster dans le domaine musical.

Par ailleurs, la dématérialisation propre au numérique conduit à dissocier contenu et contenant. Le coût du média, des communications, du support final incombent à l'utilisateur. Certains observateurs, comme Jean-Michel Salaün, constatent un glissement : l'accès à la documentation se confond partiellement avec la communication au profit des industriels de contenants, dont une part

13. Directive européenne du 22 mai 2001 (n° 29) : <http://europa.eu.int/eur-lex/>

14. [http://www.legifrance.gouv.fr/html/actualite/actualite\\_legislative/auteursi.htm](http://www.legifrance.gouv.fr/html/actualite/actualite_legislative/auteursi.htm)

15. Sur un CA global d'environ 2,36 milliards d'euros.

16. <http://mapage.noos.fr/paltman>

17. Voir à ce sujet le site : <http://cerig.efpg.inpg.fr/ICG/Dossiers/encre-electronique/sommaire.htm> et l'entretien de Joseph Jacobson avec Michel Alberganti « Avec le livre électronique, je deviens ma propre maison d'édition », *Le Monde*, 22 juin 1999.

des capsules renfermant des particules noires et blanches. L'application d'un champ électrique grâce à une fine matrice d'électrodes permet d'attirer vers la partie visible l'un ou l'autre de ces deux types de particules et d'obtenir des points blancs ou noirs. Cette encre électronique peut s'appliquer sur les deux côtés des feuilles, d'apparence plastifiée,

L'objectif est de  
maintenir un système de  
rémunération des créateurs  
sans ignorer pour autant  
les usages sociaux  
et les valeurs de partage,  
d'échange qui fondent  
la culture humaine

pouvant être assemblées sous la forme d'un livre de 200 à 400 pages. Les œuvres téléchargées, ainsi que d'éventuelles annotations ou compléments divers sont conservés dans la mémoire intégrée dans la couverture, d'une capacité de stockage estimée à l'équivalent de 340 livres. Ces procédés ne consomment que peu d'énergie et le texte reste apparent jusqu'à ce qu'on le renouvelle par un nouvel affichage.

Ces nouveaux objets suscitent une attente car ils promettent de combiner les avantages de l'électronique : capacité de stockage, interactivité, hypertextualité, ... et les atouts du livre tel que nous le connaissons : maniabilité, légèreté, possibilité d'appréhender physiquement l'étendue d'une œuvre, ... Cependant, la confiance nécessaire pour envisager les investissements qui permettraient une production et une commercialisation à grande échelle semble faire défaut.

### Conclusion

On peut penser que des marchés se développeront dans deux cas de figure : à condition que l'exploitation numérique apporte une réelle valeur ajoutée ou une synergie entre les médias, et d'autre part pour des usages nomades. Une diversification des pratiques apparaîtra probablement, selon les catégories de textes et les circonstances de la lecture.

Mais pour que de nouveaux marchés se développent de manière significative, les intérêts des protagonistes doivent converger. En effet, un potentiel d'utilisation trop restreint aurait pour effet de décourager les consommateurs.

Les dispositifs techniques qui peuvent contrôler et gérer la diffusion des livres numériques doivent permettre de prêter des textes et la circulation de la culture. Il est essentiel qu'un assouplissement du projet de loi actuel,

notamment concernant l'exception de copie privée, permette d'aboutir à un compromis, sans quoi l'exercice mécanique de contrôle risque de provoquer des blocages. L'objectif est de maintenir un système de rémunération des créateurs et des professionnels intermédiaires, sans ignorer pour autant les usages sociaux et les valeurs de partage, d'échange qui fondent la culture humaine.

Un autre enjeu de taille est celui de la constitution de la mémoire collective, qui engage notre responsabilité à l'égard des générations futures. Les difficultés reconnues de l'archivage des documents numériques devraient être mieux prises en compte dès leur production, faute de quoi le rôle patrimonial des bibliothèques, essentiel pour la mémoire, ne pourrait plus être assuré de manière satisfaisante.

Mars 2004

### BIBLIOGRAPHIE

*Édition universitaire et perspectives du numérique* : étude réalisée pour le SNE, avec le soutien du CNL, par Marc Minon avec la collaboration d'Arnaud Langlois-Meurinne et Éric Neu. Paru en septembre 2002, le rapport est consultable sur le site du SNE : <http://www.sne.fr/numerique/>

JÉHANNO, Emmanuelle, *Enquête sur la filière du livre numérique*, Éditions 00h00, 2000.

NIKITENKO, Charlotte ; STOCKINGER, Peter (sous la dir.), *La publication en ligne*, Hermès, 2001.

*Text-e : le texte à l'heure de l'Internet*, BPI/Centre Pompidou, 2003.

*Les trois révolutions du livre*, Imprimerie nationale, 2002.